

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2024

DEL-2024-293

L'An deux mille vingt-quatre, le 5 décembre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/11/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, GONDA, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants : M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN,
PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : .

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes CECCON, WENDLING,
M. FROSSARD.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme BRUNO,

MM. BARTHALAIS, BOUCHET, GEORGES, MARIAS, ROLLIN, VILLARD.

Étaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BOUVARD
M, BURNET, CALLET, CALONE, CATTANÉO, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN,
CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, CONDEVAUX JF, DEAGE, DEFAGO, DEPLANTE,
DERONZIER, DUGAVE, EVERAERE, FOURNET, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GRANGER,
GUILLOTTE, GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-
GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI,
PELLARIN, PEROU, PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SAILLET, SERMET-MAGDELAIN,
SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, MONIN, TRUCHON,
MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT
SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 108
Présents : 37
Membres habilités à prendre part au vote : 108
Votants : 37
Représentés par mandat : 7

Objet : RICHESSES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Rapport présenté par M. Pierre HACQUIN

Compte tenu des recrutements réalisés et du déroulement de la carrière des agents, il est proposé de :

- supprimer un poste permanent de rédacteur et créer un poste permanent de rédacteur principal 2^{ème} classe ;
- supprimer deux postes permanents de technicien principal 2^{ème} classe pour créer deux postes permanents d'ingénieur ;
- supprimer un poste permanent d'ingénieur principal et créer un poste en contrat de projet d'ingénieur ;
- supprimer un poste en contrat de projet de technicien principal 2^{ème} classe pour créer un poste en contrat de projet d'ingénieur.

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

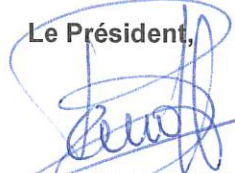
Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJETS budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes budgétisés	Modifications au 05/12/2024	Nombre Total de postes budgétaires après modif
D.G. 40 à 80 mille hab.	A		1	1	.	1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		3	3		3
Ingénieur HCI	A	2		2		2
Ingénieur Pal	A	11		11	-1	10
Ingénieur	A	24		24	4	28
Technicien Pal 1CI	B	7		7		7
Technicien Pal 2CI	B	37		37	-3	34
Technicien	B	7		7		7
Adjt tech Pal 2CI	C	1		1		1
Adjt tech	C	2		2		2
Attaché HCI	A	2		2		2
Attaché Pal	A	2		2		2
Attaché	A	9		9		9
Rédacteur Pal 1CI	B	5		5		5
Rédacteur Pal 2CI	B	8		8	1	9
Rédacteur	B	7		7	-1	6
Adjt adm Pal 1CI	C	5		5		5
Adjt adm Pal 2CI	C	2		2		2
Adjt adm	C	8		8		8
Apprenti		3		3		3
		142	4	146	0	146


Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité syndical sont invités à approuver :

1. les suppression et les créations de postes proposées,
2. la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.


Syane
ENERGIES A NUMERIQUE